



AVIS DE REUNION DU CCAS

Le CCAS, légalement convoqué le 4 avril 2025 se réunira le :

Le 9 avril 2025 à 18h30
À la Mairie de Moëze

ORDRE DU JOUR

- Vote du compte financier unique 2024,
- Vote des affectations de résultats 2024,
- Vote du budget primitif 2025,
- Délibération mettant en place une fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- Questions diverses.

Le Président du CCAS,
M. Didier PORTRON

